

RATTACHER MA CARTE CPx À MON COMPTE PROFESSIONNEL EN ETABLISSEMENT

*Vous êtes un professionnel rattaché à un établissement et vous détenez, déjà, un compte ViaTrajectoire.
En suivant cette procédure, si vous disposez d'une carte CPx (CPS, CPE, etc...), vous pouvez rattacher cette carte à votre compte ViaTrajectoire et ainsi vous connectez, en un clic, sans passer par la connexion « nom d'utilisateur + mot de passe »*

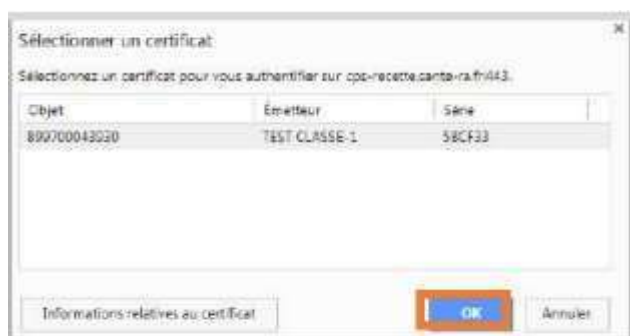
1. Allez sur la page ViaTrajectoire en saisissant l'URL suivante :

- <http://viatrajectoire.fr>

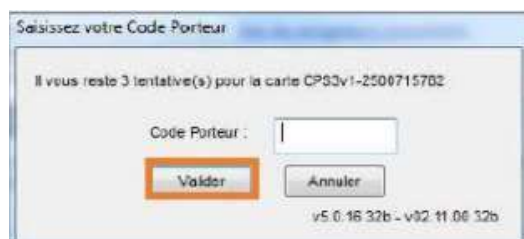
2. Vérifiez que votre carte CPx soit bien connectée puis cliquez sur « s'identifier par carte CPx » :



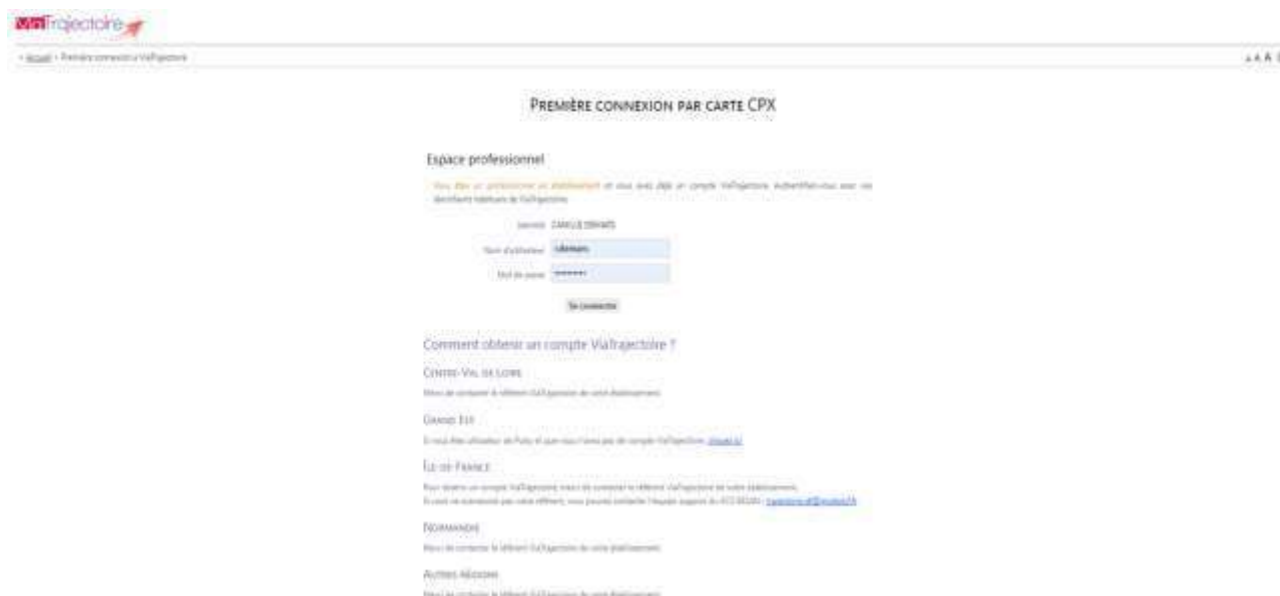
3. Sélectionner le certificat



4. Saisissez le code porteur de votre carte



5. Connectez votre compte professionnel à votre carte CPx



Ces informations sont à renseigner dans le cadre de la première connexion uniquement.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont ceux que vous utilisez habituellement.

6. Connexion, dès à présent, par l'icône « se connecter par carte CPx » :

PROFESSIONNELS LIBÉRAUX OU EN ÉTABLISSEMENT

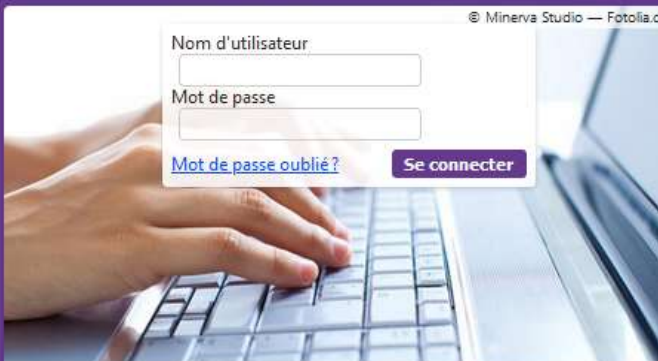
S'IDENTIFIER PAR CARTE CPX



— OU —

S'IDENTIFIER PAR E-CPX





© Minerva Studio — Fotolia.c

 **PROFESSIONNELS**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Support ViaTrajectoire Nouvelle-Aquitaine
infos@viatrajectoire-na.fr 0805 690 656